



HENK BENTJAGE

Cadre d'Indicateurs de l'ICCWC pour la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts

TYPES D'INDICATEURS



ÉVALUATION D'EXPERTS (EE)
AUTO-ÉVALUATION D'EXPERTS DES
CAPACITÉS OU DE LA PERTINENCE
DES RÉPONSES



**ÉVALUATION BASÉE SUR UN
PROCESSUS OU UN DOCUMENT (EP)**
PRÉSENCE OU ABSENCE
D'UN PROCESSUS OU
D'UN DOCUMENT CLÉ



**ÉVALUATION BASÉE SUR DES
DONNÉES (ED)**
ENSEMBLE DE DONNÉES
SPÉCIFIQUES QUI VISENT
À FOURNIR DES INFORMATIONS
SUR L'EFFICACITÉ DE LA RÉPONSE
EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE
LA FRAUDE

Le Cadre d'Indicateurs pour la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts (Cadre d'Indicateurs de l'ICCWC)

est un outil permettant aux pays de mesurer et suivre l'efficacité de leur réponse en matière de criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts. Il a été élaboré pour être utilisé aux côtés de la Compilation d'outils de l'ICCWC, l'objectif étant de fournir un outil d'évaluation supplémentaire au niveau national. Alors que la Compilation d'outils offre les moyens d'effectuer une analyse complète, le Cadre d'Indicateurs permet une évaluation plus rapide de la réponse nationale en matière de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages. Il fournit également un cadre normalisé pour suivre à l'échelle nationale, et au cours du temps, toute modification des capacités et de l'efficacité de l'application des lois et de la lutte contre la fraude. Le Cadre d'Indicateurs de l'ICCWC est un ensemble complet de 50 indicateurs correspondant à huit résultats attendus de l'application des lois pour lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages. Il est conçu en tant qu'outil d'auto-évaluation dont l'utilisation optimale se fait à travers un processus de collaboration entre toutes les agences nationales concernées par la lutte contre la fraude.

Les lignes directrices pour l'auto-évaluation sont organisées en trois parties :

- Partie 1 –** donne un aperçu du Cadre d'Indicateurs de l'ICCWC et présente les indicateurs et résultats en matière de lutte contre la fraude.
- Partie 2 –** présente des orientations pratiques sur la conduite d'une évaluation à l'aide du Cadre d'Indicateurs.
- Partie 3 –** traite de l'analyse des résultats, y compris l'exploration plus détaillée des résultats à l'aide de la Compilation d'outils de l'ICCWC.

Le Cadre d'Indicateurs de l'ICCWC est regroupé autour de huit résultats attendus d'une réponse efficace en matière de lutte contre la fraude. Cinquante indicateurs – ou mesures de performances – ont été identifiés et rapportés aux parties correspondantes de la Compilation d'outils de l'ICCWC. La plupart des indicateurs sont évalués par des "scores", ce qui permet la comparaison des résultats et peut permettre d'identifier les points forts et points faibles, ainsi que de déterminer l'efficacité de la réponse en matière de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages. Bien que le Cadre d'Indicateurs ait été créé pour être utilisé au niveau national, il est aussi possible d'effectuer une analyse des résultats à un niveau thématique.

OPTIONS DE SUIVI

Suivi national

Le Cadre d'Indicateurs est conçu pour être flexible, de manière à tenir compte des situations locales, et comprend la possibilité d'ajouter des indicateurs nationaux spécifiques si nécessaire.

Suivi thématique

Le Cadre d'Indicateurs offre la possibilité d'effectuer un suivi thématique en sélectionnant uniquement les indicateurs se rapportant à un domaine particulier.

Suivi mondial

Environ la moitié des indicateurs correspondent à des mécanismes existants qui complètent des données au niveau mondial.

Les lignes directrices pour l'évaluation fournissent un résumé du Cadre d'Indicateurs de l'ICCWC et présentent les 50 indicateurs et huit résultats d'une réponse efficace regroupant ces indicateurs. Elles sont également un guide pratique pour la conduite d'une évaluation complète et présentent l'analyse des résultats, y compris l'exploration plus détaillée des résultats en utilisant la Compilation d'outils de l'ICCWC.

Le modèle d'évaluation fournit tous les détails des mesures des 50 indicateurs permettant de mener une évaluation nationale.

https://cites.org/sites/default/files/eng/prog/iccwc/F-ICCWC-Ind-FW-Assessment_guidelines_and_template_clickable-final.pdf

RÉSULTAT 1

Une lutte proactive contre la fraude dissuade la criminalité liée aux espèces sauvages.

9 indicateurs

RÉSULTAT 2

La criminalité liée aux espèces sauvages peut être détectée par les agences de lutte contre la fraude.

8 indicateurs

RÉSULTAT 3

La criminalité liée aux espèces sauvages fait l'objet d'enquêtes approfondies fondées sur le renseignement.

6 indicateurs

RÉSULTAT 4

Au besoin, des techniques d'enquête spécialisées sont utilisées pour lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages, au besoin.

4 indicateurs

RÉSULTAT 5

Il existe une base légale solide pour lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages.

5 indicateurs

RÉSULTAT 6

La criminalité liée aux espèces sauvages est poursuivie conformément à la gravité de l'infraction.

7 indicateurs

RÉSULTAT 7

Les auteurs d'infractions liées aux espèces sauvages sont sanctionnés de manière appropriée.

5 indicateurs

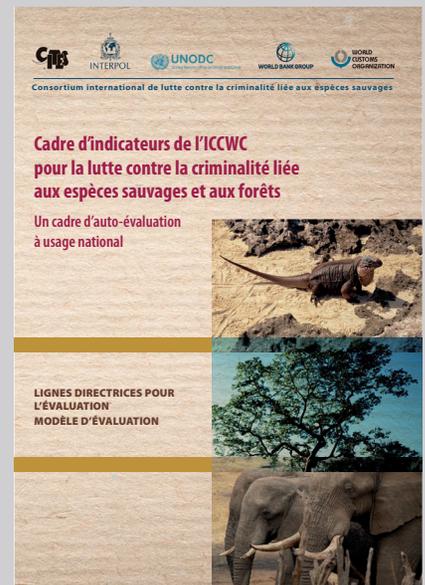
RÉSULTAT 8

Une approche globale est déployée pour lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages.

6 indicateurs



Cadre d'Indicateurs de l'ICCWC pour la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts



CONTACT

SECRÉTARIAT CITES

Palais des Nations
Avenue de la Paix 8-14,
CH-1211 Genève 10,
Suisse

Email : info@cites.org

